

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Travailler [...] à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les lettres et les sciences. »

Statut XXIV, tiré des *Statuts et règlements de l'Académie française*, 22 février 1635

À travers l'exposition *L'Académie française au fil des lettres, de 1635 à nos jours*, le Musée des Lettres et Manuscrits présente une sélection d'œuvres provenant d'une collection constituée depuis 1824 par six générations des marquis de Flers. Composée de plus de sept mille lettres et manuscrits retraçant l'histoire de la Compagnie depuis sa création en 1635, cette collection a été élargie au fil des années aux non-académiciens, aux candidats malchanceux et aux adversaires de l'institution. L'exposition vise également à retranscrire le protocole de l'élection et la réception d'un nouveau membre ainsi que les critiques et les louanges émises sur l'Académie. Une place plus particulière sera faite à Jean Paulhan, académicien nîmois, notamment grâce à deux œuvres prêtées par la ville de Nîmes.

L'Académie française, dont l'image est intimement liée à « *l'habit vert* », œuvre quotidiennement pour la préservation de la langue française. Ayant éprouvé le désir d'arborer un signe distinctif, les académiciens obtiennent le privilège de porter un habit similaire, dont les éléments ont été définis par un arrêté du Consulat du 13 mai 1801 : en drap bleu foncé ou noir, il est brodé de rameaux d'olivier vert et or, d'où son nom d'« *habit vert* », terme qui sera repris par Robert de Flers pour sa pièce de théâtre éponyme. L'Académie française a un double rôle : veiller sur la langue française et accomplir des actes de mécénat en octroyant des prix littéraires et des bourses. La première mission lui a été conférée dès l'origine par ses statuts. Pour s'en acquitter, elle a travaillé dans le passé à fixer la langue et ses usages, pour en faire un patrimoine commun à tous les Français et à tous ceux qui la pratiquent, en élaborant son dictionnaire. Aujourd'hui, l'Académie agit pour en maintenir les qualités et en suivre les évolutions nécessaires. La seconde mission, philanthropique, non prévue à l'origine, a été rendue possible par les dons et legs qui lui ont été consentis, notamment par le legs de Guez de Balzac créant le premier prix de l'éloquence. Actuellement, l'Académie décerne plus de trois cents prix (Grand prix de littérature, Grand prix du roman, Grand prix de poésie...). En perpétuant cette politique de mécénat, l'Académie reste fidèle à son rôle d'origine : être la gardienne de la langue française.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Qu'y a-t-il au monde de plus précieux que d'appartenir à une Société d'hommes égaux et libres, et qui traitent de langage ? »

Jean Paulhan, *Discours de réception*, 1964

En 1629, un groupe de jeunes lettrés se rencontre une fois par semaine chez Valentin Conrart. Voyant le parti qu'il peut tirer de ces hommes de lettres, Richelieu souhaite officialiser leurs réunions et les place sous protection royale. Louis XIII signe alors les lettres patentes fondant l'Académie française le 29 janvier 1635. Le nom de l'institution est choisi en référence au jardin *Akados*, à Athènes, dans lequel Platon enseignait la philosophie. Les statuts définissant les règlements et les missions de l'Académie française sont enregistrés au Parlement le 10 juillet 1637. Trois officiers doivent être nommés : un directeur, un chancelier, et un secrétaire.

Progressivement, l'Académie française centralise toutes les querelles littéraires comme celle entre les Anciens et les Modernes. Au XVIII^e siècle, l'entrée de plusieurs philosophes tels que Montesquieu, Voltaire ou encore d'Alembert donne lieu à d'âpres batailles à coups de discours de réception, de réponses ou de libelles émanant des défenseurs du pouvoir royal. L'Académie devient le théâtre de la lutte entre l'esprit philosophique et le parti religieux. Lors de la Révolution française, caractérisée par la volonté de faire disparaître les symboles royaux, la Compagnie est supprimée par un décret de la Convention le 8 août 1793. La Terreur conduit nombre d'académiciens en prison ou à l'échafaud. Suite à deux années de clandestinité, le Directoire met en place l'Institut national des sciences et des arts, dans lequel se fond l'Académie. Ce n'est qu'à la Restauration que la Compagnie, retrouvant son ancien nom d'Académie française, reprend la primauté sur les autres académies.

Au XX^e siècle, l'Académie française s'ouvre à la diversité. Marguerite Yourcenar est la première femme à entrer à l'Académie en 1980. Elle sera suivie par le premier poète francophone, ancien président sénégalais et chantre du métissage, Léopold Sédar Senghor, en 1983.

ÉLECTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Jusqu'à ce jour [...] presque tous les écrivains français, célèbres ou non, ont voulu être de l'Académie. »

Henry de Montherlant, *Discours de réception*, 1963

La mort d'un académicien entraîne la déclaration de vacance du fauteuil dont il était titulaire. Toute personne peut alors se porter candidat aux seules conditions d'être francophone et de jouir de ses droits civiques. Avant chaque élection, une lettre de candidature est envoyée au Secrétaire perpétuel. L'usage veut que le candidat offre ensuite de rendre visite à chacun des académiciens, bien que ces visites traditionnelles soient exclues par les statuts de l'Académie. Au cours de ces entrevues, le prétendant essaie de se rendre agréable en plaidant humblement mais brillamment sa cause. Le candidat doit être élu ensuite à la majorité absolue des présents. Si le vote, qui a lieu à huis clos, n'est pas décisif au premier tour, il se poursuit jusqu'au troisième tour. L'élection ne devient définitive qu'après approbation du président de la République, protecteur de l'Académie, qui la manifeste en donnant audience au nouvel élu. L'élu lit ensuite son discours devant une commission de lecture qui devra l'agréer. La réception solennelle se tient sous la Coupole du Palais de l'Institut en présence d'un public invité. Se déroule alors la « *coutume de la harangue* » (discours de réception). Ne devant pas excéder une heure, le candidat y prononce notamment l'éloge de son prédécesseur. Nombre d'écrivains, souvent illustres, n'ont jamais franchi les portes de l'Académie, soit parce qu'ils n'ont jamais souhaité y entrer, soit parce que leur candidature a été rejetée, ou en raison de leur décès prématuré. L'expression « 41^e fauteuil » a été forgée par l'écrivain Arsène Houssaye en 1855 pour désigner l'ensemble de ces personnalités dont la notoriété leur aurait valu le titre d'immortel telles que Descartes, Molière, Pascal, Rousseau, Diderot, Beaumarchais, Balzac, Dumas père, Flaubert, Stendhal, Maupassant, Baudelaire, Zola, Daudet, Proust, etc.



MUSÉE
DES LETTRES ET MANUSCRITS

CRITIQUES ET LOUANGES DE L'ACADÉMIE

« *Pauvre Académie ! Tombée en quenouille, enjuponnée, finie, morte sur pied, faute de candidats.* »

Barbey d'Aurevilly, *L'Académie sans candidats*, [ca. 1873]

Depuis ses origines, l'Académie a fait l'objet de quolibets, d'attaques et de parodies. Les envieux, les désintéressés, les chansonniers se sont ainsi moqués de l'institution, des lenteurs du *Dictionnaire* et de l'immortalité relative de ses membres. Barbey d'Aurevilly figure parmi les plus virulents détracteurs en attaquant à plusieurs reprises la Compagnie. La critique qui revient le plus souvent est de refaire l'histoire en se demandant pourquoi Molière, Baudelaire ou Balzac n'ont jamais été élus, comme le fait Montherlant dans son discours de réception teinté d'ironie. Sand, quant à elle, s'interroge sur la présence inexistante des femmes dans l'institution dans *Pourquoi les femmes à l'Académie ?* Face à ces nombreuses critiques, Maurois rappelle dans *À quoi sert l'Académie ?* les missions que l'institution s'est donnée et l'importance qu'il y a à les pérenniser : « *l'Académie Française a une valeur morale et sociale* ». Comme le dit Royer-Collard à Vigny lors de sa visite académique, l'Académie est « *une bonne personne, elle, très-bonne, très-bonne* ». « *La dénigrer, mais tâcher d'en faire partie, si l'on peut* » : cette phrase de Flaubert fait bien comprendre à la fois l'envie et le ressentiment qu'inspire l'Académie.



MUSÉE
DES LETTRES ET MANUSCRITS

JEAN PAULHAN, UN ACADÉMICIEN NÎMOIS

« Vous avez l'allure, et le mystère d'une société secrète. »

Jean Paulhan, *Discours de réception*, 1964

Jean Paulhan tient une place importante dans l'histoire de la littérature au XX^e siècle, à travers son travail d'éditeur et par une réflexion constante sur la littérature qu'il mène conjointement dans son activité critique, dans sa réflexion théorique et dans ses correspondances avec les écrivains. Secrétaire de Jacques Rivière à la *Nouvelle Revue Française* en 1919, Paulhan devient, à la mort de celui-ci, le rédacteur en chef de la *NRF* de 1925 à 1940 puis de la *Nouvelle Nouvelle Revue Française* de 1953 à 1968 avec Marcel Arland. Éditeur mais aussi essayiste, Paulhan essaie de codifier le langage de la poésie et de la littérature avec *Les Fleurs de Tarbes* (1941) et *La Clef de la Poésie* (1945).

Paulhan a longtemps hésité à se porter candidat à l'Académie française. Il y est élu le 24 janvier 1963, au fauteuil de Pierre Benoit. Il l'emporte au premier tour, par dix-sept voix contre dix au duc de Castries. Il espère alors réformer l'institution et rêve d'y attirer Robbe-Grillet, Sartre ou encore Ionesco, qui lui succède au fauteuil 6 en 1976. Néanmoins, son élection coûte à Paulhan certaines amitiés, comme celle qu'il entretenait avec Gaston Gallimard, fondateur des Éditions de la *NRF*, qui ne lui pardonne pas d'appartenir à un lieu symbolisant tout ce contre quoi la *NRF* s'était battue. D'autres, comme Mauriac, saluent en revanche son élection comme une véritable révolution : « *Je considère cette élection comme un miracle. L'Académie se renouvelle comme l'Église. Mais maintenant que nous élisons des gens bien, nous ne trouverons plus de candidat.* »



MUSÉE
DES LETTRES ET MANUSCRITS